



LA NOUVELLE STRATÉGIE NATIONALE MINISTÉRIELLE SPORT-SANTÉ 2025-2030 (SNSS ou SN2S 2025-2030)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

Constat et enjeux



Progression de la sédentarité dans toutes les tranches d'âge

↗ Hausse des maladies chroniques et préoccupations de santé mentale



Inégalités sociales et territoriales d'accès au sport-santé



Coût estimé : 140 milliards €/an - 38 000 décès attribuables au manque d'activité

Rappel des recommandations de l'OMS

- Pour les **adultes** au moins 30 min d'activité physique modérée par jour, 5 jours par semaine et deux fois par semaine des activités de renforcement musculaire, d'assouplissement et d'équilibre
- Pour les **enfants** au moins 1 h d'activité physique par jour dont 3 fois par semaine des activités physiques intenses

💡 L'intensité *modérée* correspond à une légère augmentation du rythme cardiaque et un faible essoufflement. Il est possible de parler

💡 L'intensité *élevée* correspond à une augmentation importante du rythme cardiaque et un essoufflement élevé. Il est difficile de parler

Ambitions de la stratégie nationale ministérielle

- Faire du mouvement un réflexe quotidien
- Stratégie lisible et opérationnelle
 - 12 actions & 5 objectifs
- Accessibilité, inclusion, prévention et ancrage territorial
- Santé mentale devient le fil conducteur de la stratégie nationale sport santé

Les 5 grands objectifs

- 1 Mettre en place les conditions d'une pratique d'activité physique accessible à tous** : maisons sport santé (MSS), mois du sport-santé, équipements ouverts
- 2 Augmenter le niveau d'activité physique des jeunes à l'école et à l'université** : 30 min/jour à l'école, soutien collège/lycée, MSS à l'université
- 3 Sensibiliser les acteurs et développer l'activité physique dans le monde professionnel** : lutte contre la sédentarité au travail
- 4 Prévenir la perte d'autonomie des personnes avançant en âge par le sport-santé** : prévention de la perte d'autonomie
- 5 Développer le recours à l'activité physique adaptée (APA) à des fins thérapeutiques** : APA intégrée au traitement des maladies chroniques

Mise en oeuvre

- Gouvernance interministérielle (Santé & Sports)
- Déclinaison régionale : agences régionales de santé (ARS) & délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)
- Maisons Sport-Santé comme pivots territoriaux
- Coopération : collectivités, écoles, entreprises, structures de santé, mouvement sportif (des fédérations aux clubs)

Suivi et évaluation

- Suivi annuel national et régional
- Indicateurs : labellisations, formations, conventions, événements, taux de prescription d'activité physique, nombre de bénéficiaires MSS
- Bilan intermédiaire en 2028
- Bilan final en 2030